

4.00 crédits

30.0 h

Q2

Enseignants	Delacroix Laurence ;Delahaut Gilles (coordinateur(trice)) ;Van Der Vorst Sébastien ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	<p>Ce cours présentera les méthodes objectives et subjectives d'évaluation de la phonation et les méthodes thérapeutiques directes et indirectes.</p> <p>Plus spécifiquement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la conduite d'une anamnèse, • les mesures aérodynamiques, • les mesures acoustiques, y compris la manipulation du logiciel PRAAT, • les échelles d'auto-évaluation, • l'évaluation perceptive, y compris l'entraînement à l'analyse d'échantillons vocaux, • la palpation du larynx et des structures péri-laryngées, • les méthodes thérapeutiques, y compris la pratique d'exercices de rééducation.
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • A1 et A2.Réaliser une évaluation multidimensionnelle de la phonation à l'aide d'outils adaptés ; • A3.Poser un diagnostic fonctionnel sur base de l'examen médical et du bilan logopédique ; • C1.Rédiger un rapport d'évaluation circonstancié ; • B2.Etablir un projet thérapeutique ; • B3.Mettre en œuvre ce projet au niveau des troubles de la voix à l'aide d'outils thérapeutiques adéquats et en évaluer les effets sur base de l'Evidence-Based Practice (EBP). <p>1</p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>L'évaluation portera sur</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. travail de groupe portant sur la synthèse, l'analyse critique et présentation d'un article scientifique en lien avec les thématiques vues au cours, dans le but d'encourager une démarche clinique basée sur l'evidence-based practice; 2. un examen écrit en session comportant selon les cas des questions à choix multiples et/ou des questions ouvertes.
Méthodes d'enseignement	<p>Les méthodes suivantes seront utilisées:</p> <ul style="list-style-type: none"> - cours ex cathedra en français - des démonstrations; - discussions de cas cliniques - des travaux pratiques
Contenu	<p>Le contenu du cours portera d'une part sur l'évaluation objective et subjective des capacités vocales des patients dysphoniques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conduite d'une anamnèse adaptée • réalisation d'un examen vocal complet comprenant le bilan aérodynamique, le bilan acoustique, l'évaluation subjective perceptuelle et les questionnaires d'auto-évaluation par le patient (Voice Handicap Index) ; • examen clinique ORL (interprétation et constatations de l'examen endoscopique) • palpation du larynx ; • analyse de la posture <p>D'autre part, la seconde partie du cours portera sur l'apprentissage des techniques de réhabilitation vocale adaptées aux différentes pathologies évoquées dans le cours de phoniatrie WORL2130.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Seront abordées les dysphonies dysfonctionnelles, les dysphonies d'origine neurologique, les pathologies de la voix chantée, les problématiques liées à la transition de genre et leurs prises en charge spécifiques.
Bibliographie	<p>Le support du cours est constitué des diapositives présentées au cours, d'illustrations audios et vidéos dont la présentation est limitée au seul cadre du cours pour des raisons éthiques et d'un portefeuille de lectures composé d'articles scientifiques et de chapitres de livres.</p>

Faculté ou entité en charge:	ELOG
------------------------------	------

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en logopédie	LOGO2M	4		